



Rapport du Conseil d'Orientation des Retraites : Quand des syndicats pourtant bien informés nient la réalité

Le désormais très conversé 8^e rapport du Conseil d'Orientation des Retraites (COR) a été adopté à l'unanimité de ses membres. Il n'a donc fait l'objet d'aucune réserve, d'aucun droit de retrait des signataires. Cela signifie que les huit parlementaires de droite et de gauche, les experts, ainsi que les seize représentants des syndicats patronaux et de salariés qui composent ce conseil, ont validé les hypothèses économiques et les projections de déficit contenues dans ce rapport. En clair, ceux qui rejettent aujourd'hui ce rapport à corps et à cris dans les médias, l'ont approuvé la veille en petit comité ! Un double langage qui révèle que ni l'opposition, ni les syndicats qui connaissent les chiffres et l'ampleur des déficits à venir, ne sont prêts à assumer leur responsabilités et à dire la vérité aux Français.

Le dernier rapport du COR tente de prendre en compte les effets de la crise sur les régimes de retraites. Trois scénarios sont ainsi envisagés : le plus optimiste fait l'hypothèse que la crise financière et économique n'aura aucun effet à long terme sur la croissance et que la France parviendrait à l'horizon 2021 au plein emploi. Le précédent rapport de novembre 2007 faisait l'hypothèse d'un retour au plein emploi dès 2015... Le scénario le plus pessimiste envisagé prévoit une réduction de la croissance à 1,6% par an contre 2,1% pour le scénario optimiste sur la période 2014-2020 ; 1,6% par an contre 1,9% sur 2021-2050. Le taux de chômage structurel serait, dans ce cas, de 7% de la population active à partir de 2021. Un scénario que les opposants au gouvernement jugent exagéré, l'exécutif étant accusé de « dramatiser » la situation : aucun syndicat ne peut pourtant ignorer qu'en dessous de 2% de croissance, la France détruit ses entreprises et donc des emplois. Malgré l'optimisme des hypothèses officielles, à l'horizon 2015, les déficits annuels s'élèveraient de 38,3 à 40,3 milliards d'euros selon le scénario retenu ; 40,7 à 48,8 milliards à l'horizon 2020... La réforme du financement de notre système de retraite s'impose, le statu quo défendu par des syndicats n'est pas tenable. Ce faisant, les partenaires sociaux qui ont la responsabilité d'assurer la pérennité du système par répartition, s'apprêtent à le faire implorer par les déficits. Et, comme d'habitude, ce sont les politiques qui seront considérés comme responsables.

Ce dossier des retraites n'est pourtant pas nouveau et chacun a eu largement le temps de réfléchir à des solutions. En effet, il y a près de vingt ans, Michel Rocard alors Premier ministre, avait commandé un livre blanc qui posait déjà l'équation du problème : le vieillissement de la population accentue le déséquilibre entre actifs et inactifs, et met de fait en péril le système par répartition. Mais là encore, les syndicats qui avaient déjà déclenché les grèves de décembre 1995 pour que rien ne change, continuent de faire croire aux Français à la pérennité d'un système qu'ils savent condamné. Refusant de faire tomber ce tabou, ils annoncent déjà un grand soir le 1^{er} mai prochain. Les Français sont pourtant en droit d'exiger de syndicats qui prétendent les représenter et qui sont pour cela largement subventionnés, des propositions concrètes et réalistes pour sauver leurs retraites. Le Cerf continuera pour sa part à défendre le changement d'assiette afin de baisser le coût du travail pour relancer l'embauche et faire remonter le taux d'emploi. Dans cette perspective, l'instauration d'une TVA sociale pour financer durablement une part de la protection sociale reste incontournable et urgente.

Je vote pour la TVA sociale pour sauver les retraites
par mail : tvasociale@lescreateurs.org
par fax : 09 56 74 23 73

**Si vous voulez soutenir les actions du Cerf, adhérez !
Cotisation 30 € à l'ordre du Cerf.**

Pour se désinscrire, envoyez un fax au : 04 34 09 05 19

Créateurs d'emplois et de richesse de France (Cerf)

1^{ère} plateforme de représentation des Très Petites Entreprises - Association loi 1901
24, avenue Gabriel - 75008 Paris - Tel : 09 51 74 23 73 – Fax : 09 56 74 23 73 - www.lescreateurs.org